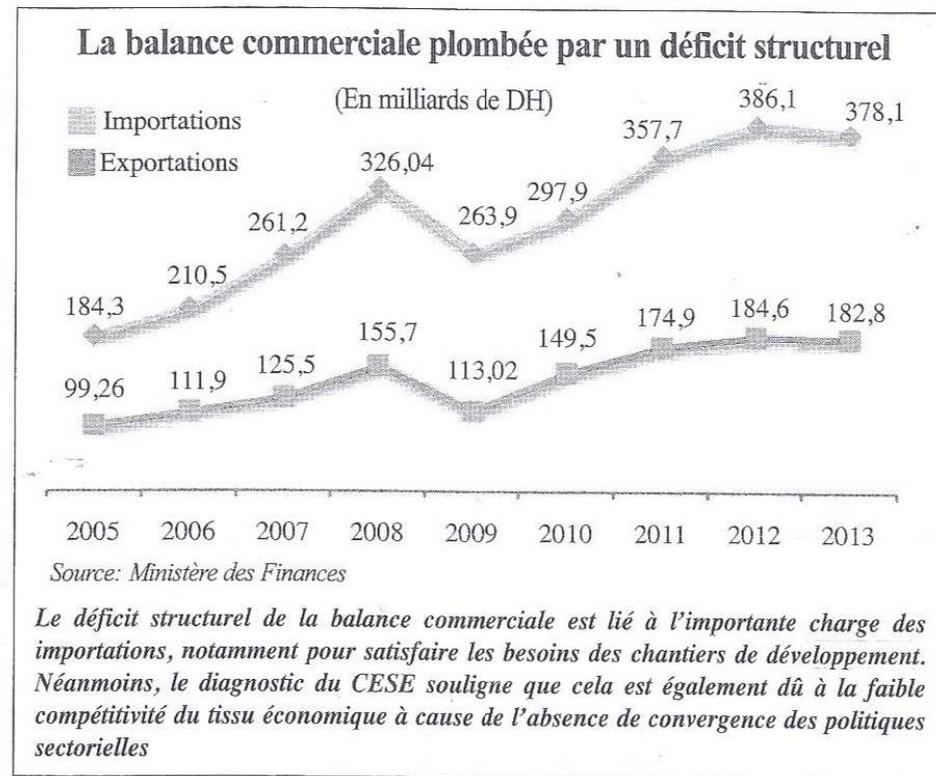


Stratégies sectorielles: Le CESE

- Fixer une échéance unifiée avec des déclinaisons triennales
- Création de pôles territoriaux spécialisés
- Un comité interministériel pour faire le suivi mensuel de l'application des stratégies

C'EST l'un des plus gros problèmes auxquels fait face l'économie nationale: les différentes stratégies sectorielles lancées par le Maroc souffrent d'une faible convergence, liée à une approche globale du développement. Partis politiques et organisations professionnelles ont, à maintes fois, pointé cette défaillance. Aujourd'hui, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) s'est saisi de ce dossier, à travers l'élaboration d'un rapport sur la convergence de ces politiques sectorielles. Un avant-pro-



jet a été présenté lors de la dernière assemblée générale du Conseil, tenue jeudi dernier, avant de le soumettre au vote le 24 avril prochain. Le Conseil, présidé par Nizar Baraka, a inscrit la recherche d'un

cadre global de développement dans une optique du renforcement de l'exploitation des accords de libre-échange. D'ailleurs, les membres de la commission qui a élaboré ce document ont rencontré des représentants de l'Union européenne, en charge des négociations relatives à l'Aleca. Ceci est d'autant plus important que le Maroc, signataire de 55 accords de libre-échange, souffre d'un déficit structurel de la balance commerciale, y compris avec des pays de niveau comparable.

En effet, «le Maroc exporte à peine 42 produits par million d'habitants, au moment où la Tunisie en exporte 130 et la Malaisie 160», a souligné Bachir Rachdi,

membre de la commission. Il a précisé que ce déficit est également lié à l'importance des importations, boostées par les différents chantiers lancés. A cela s'ajoute «la faible compétitivité des exportations marocaines, qui s'est traduite par une baisse de part de marché au niveau mondial», a-t-il ajouté.

Pour les experts du CESE, «cette faible compétitivité est due notamment au manque de convergence des stratégies sectorielles, et à leur déconnexion par rapport aux accords de libre-échange». Cela est «dû essentiellement à un problème de gouvernance de ces accords», a noté Rachdi.

La commission du CESE s'est penchée sur les différentes expériences internationales dans ce domaine, afin de relever les meilleures pratiques, qui peuvent inspirer un nouveau modèle marocain de convergence des plans sectoriels. Ainsi, «les politiques commerciales sont souvent mises en place après l'élaboration des stratégies sectorielles. Ce qui permet de mieux négocier les accords de libre-échange», a expliqué Rachdi. Celui-ci a également insisté sur «l'importance de professionnaliser la négociation de ces accords. Ce qui manque cruellement au Maroc».

Globalement, le rapport du CESE propose l'intégration d'une série de mécanismes susceptibles d'assurer la cohérence des politiques sectorielles, favorisant une meilleure exploitation des accords de libre-échange, comme l'a indiqué Ahmed Rahhou, PDG du CIH et membre du CESE. Il s'agit de réviser le mode de gouvernance des stratégies lancées par l'Etat pour les inscrire dans un cadre global, au service

trace les voies de convergence

du même objectif de développement. Le rapport du CESE appelle d'abord à mettre en cohérence les stratégies sectorielles, surtout en termes d'échéance. Ainsi, «il serait pertinent que chaque ministère fixe un horizon pour sa stratégie, par exemple 2020, et la décliner en périodes de trois ans glissantes», a expliqué Ahmed Rahhou. Celui-ci a estimé que la programmation triennale prévue par le nouveau projet de loi organique des Finances pourrait favoriser ce nouveau mode opératoire. Il s'agit également d'assurer une déclinaison territoriale de ces politiques. L'idée est de définir les projets prévus pour chaque région, afin d'aboutir à la création de pôles

comme l'énergie, le foncier, les grandes infrastructures... Une meilleure convergence passe également, selon le Conseil, par un regroupement des politiques publiques par grands pôles thématiques, comme l'économie et les infrastructures, l'éducation et la recherche, la culture et la communication... Mais cela «ne peut aboutir sans la concertation et l'implication du tissu productif. Même si «les organisations professionnelles ont également une part de responsabilité à cause

de leur manque d'efficacité», a estimé Rahhou, qui a appelé à la refonte du cadre juridique réglementant ces instances.

Par ailleurs, la mise en cohérence des politiques sectorielles ne peut améliorer l'exploitation des accords de libre-échange sans le renforcement de la compétitivité de l'économie nationale. L'idée est de «développer des champions nationaux, qui ne sont pas forcément de grandes entreprises», a noté Rahhou. L'objectif, selon lui, est de créer un éco-

système autour de l'exportation. Cela doit s'accompagner d'une meilleure protection du marché local à travers la mise en place de normes d'accès. Surtout que «nous avons le moins de barrières tarifaires parmi les pays du voisinage», est-il indiqué. □

Mohamed Ali MRABI

Intelligence économique

LE rétablissement de l'équilibre de la balance commerciale du Maroc doit passer par une meilleure pénétration des exportations nationales dans les marchés internationaux. Or, cela nécessite une meilleure promotion de la «marque Maroc» à l'étranger. Aujourd'hui, plusieurs organismes sont chargés de cette mission. Cependant, les experts du CESE appellent à réunir les attributions des structures comme Maroc Export, l'AMDI et Maroc Taswiq, en une seule instance. Idem pour l'ONMT et Maroc artisanat, qui doivent être regroupés, de l'avis des rédacteurs du rapport du CESE. Ceux-ci avancent que le Maroc «est appelé à dépasser les stratégies classiques de promotion, notamment en misant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication».

Ahmed Rahhou a également insisté sur l'importance de la création d'une instance transversale, rattachée au chef du gouvernement, chargée d'une mission d'intelligence économique. Elle devra assurer la veille au niveau international, dans une démarche d'influence favorisant une meilleure pénétration des exportations marocaines. Rahhou a estimé que le CNCE peut être muni de cette mission. □

territoriaux spécialisés.

Le Conseil de Nizar Baraka a également appelé à intégrer une approche de contractualisation, basée sur des objectifs et des moyens. Un comité de suivi interministériel devra être mis en place pour se pencher sur l'évolution mensuelle de ces stratégies. Une conférence gouvernementale se chargera de l'établissement de leur bilan annuel.

Parallèlement, le CESE appelle à renforcer les synergies entre les départements ministériels, notamment à travers une gestion mutualisée des ressources rares,